

Tribunal de Grande Instance de Paris  
Doyen des Juges d'instruction  
Escalier D. - 2ème étage - Bureau 118  
10, boulevard du Palais 75001 Paris



Tél : 01.44.32.54.12  
Fax : 01.44.32.79.61

ou se référer au Doyen des Juges  
01.44.32.62.05

Accueil :

Monsieur LABORIE André  
N°2 rue de la Forge  
31650 Saint Orens

- du lundi au vendredi de 09 h 30 à 16 h 45

Affaire suivie par : SK/CB/lis

Référence du dossier : CD 14/02-

Objet : Plainte avec constitution de partie civile

Monsieur

Me référant à la plainte déposée, le 20 Janvier 2014, je vous prie de bien vouloir :

- Indiquer les éléments sur lesquels vous fondez la compétence territoriale du Tribunal de Paris.

J'attire votre attention sur le fait que votre réponse est absolument nécessaire au traitement du dossier. Elle devra nous parvenir au plus tard le **04 Mars 2014**.

Veillez agréer, Maître, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Vice-Doyen des Juges d'Instruction

Sabine KHERIS

